



Projet

PROCÈS VERBAL de l'assemblée générale des parents de l'établissement de la polyvalente Deux-Montagnes du 10 septembre 2019, à 19 h, à la bibliothèque

Membres de la direction présents :

M^{mes} Annie Létourneau, secrétaire PEI M Michel Perron, directeur

Parents présents :

M ^{mes}	Isabelle Girouard	MM.	Francis Le Quellec
	Dominique Carrier		Benoit Lefebvre
	Karen Packwood		Michel Levert
	Isabelle Gélinas		Vincent Plante
	Angela Taranovici		Pascal Cauden
	Tatiana Nicosina		Hicham Lansari
	France Hébert		Hernandez Zanahis
	Marie-Ève Grégoire		
	Karine Forget		
	Caroline Goulet		
	Marie-Pierre Delaunoy		
	Sandra Léonard		
	Jackie Verreault		
	Martine Labelle		
	Crina David		
	Sylvie Charbonneau		

Note : une dame a quitté la rencontre avant le vote.

Animation de la réunion : M. Michel Perron

Secrétaire : Mme Annie Létourneau

1.	Ouverture de l'assemblée	M. Michel Perron souhaite la bienvenue aux parents présents.
2.	Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée	Monsieur Michel Perron animera la séance. Mme Karen Packwood interviendra comme présidente sortante. Le poste de secrétaire sera occupé par Mme Annie Létourneau, secrétaire au PEI.

		Sur proposition de M. Francis Le Quellec, appuyée par Mme Dominique Carrier, il est résolu que les membres de l'assemblée approuvent les désignations précédentes. La proposition est adoptée à l'unanimité.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de M. Michel Levert, appuyée par Caroline Goulet, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté à l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.
4.	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente (11 sept. 2018).	Un courriel d'invitation envoyé à l'ensemble des parents contenait l'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier. Les personnes présentes au conseil d'établissement l'an dernier sont invitées à approuver le procès-verbal. Mme Karine Forget mentionne une coquille dans son nom à la page 1 parents présents et la dernière page point 7.2.4 mise en candidature: Karine Forget et non Korine Forget. Sur proposition de Mme Karine Forget, appuyée par Mme Marie-Ève Grégoire, il est résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée soit approuvé par l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.
5.	Présentation des rôles et fonctions des membres du CÉ, du CP et du OPP	M. Perron présente et résume le document « Les conseils d'établissement des écoles : Fonctions et pouvoirs. »
6.	Rôles et fonctions des comités de l'école	Il y a trois instances où les parents peuvent s'impliquer : le conseil d'établissement (CÉ), le comité de parents et l'organisme de participation des parents (OPP). <u>Conseil d'établissement :</u> Une explication des rôles décisionnels et consultatifs est donnée ainsi que leur composition et le quorum exigé par rencontre. On explique également les substituts et leur rôle.

		<u>Comité de parents</u> : Le rôle du représentant parental de la PDM au comité de parents de la CSSMI est brièvement décrit. <u>OPP</u> : C'est une formation volontaire. Elle inclut le bénévolat.
7.	Le conseil d'établissement 7.1 Présentation du bilan 2018-2019 7.2 Élections 7.2.1 Nomination d'un président d'élection et des scrutateurs. 7.1.2 Nomination d'un secrétaire d'élection. 7.2.3 Détermination du nombre de postes en élection. 7.2.4 Mise en candidature	Madame Karen Packwood présente le bilan du CÉ de l'année 2018-2019. Il a été approuvé en juin dernier. M. Francis Le Quellec propose M. Michel Perron comme président d'élection. Les membres approuvent. Monsieur Francis Le Quellec et Mme Karine Forget se proposent comme scrutateur. L'assemblée approuve. M. Perron propose Mme Annie Létourneau comme scrutateur. Les membres approuvent. Il y a trois postes vacants. Des parents lèvent spontanément la main. • Mmes Dominique Carrier, Caroline Goulet, Marie-Ève Grégoire, Isabelle Girouard, Isabelle Gélinas; • MM Benoit Lefebvre, Michel Levert. Les candidats se présentent tour à tour et expliquent leur expérience et leur motivation. Des billets de vote sont distribués afin que les gens présents inscrivent secrètement les trois noms choisis.

		Le dénombrement des votes est réparti comme suit, du plus haut au plus bas : M. Michel Levert, M. Benoit Lefebvre, Mme Isabelle Gélinas, Mme Marie- Ève Grégoire, Mme Isabelle Girouard, Mme Dominique Carrier, Mme Caroline Goulet. Messieurs Michel Levert et Benoit Lefebvre ainsi que Mme Isabelle Gélinas sont donc les nouveaux membres du conseil pour un mandat de deux ans. CE 19-20/001 Substituts : Les postes de substituts sont offerts aux personnes qui ont participé au vote. Du 1^{er} substitut au quatrième substitut : Mmes : Marie-Ève Grégoire, Isabelle Girouard, Dominique Carrier et Caroline Goulet. Deux autres personnes sont intéressées par la fonction de substitut. Du 5^e substitut au 6^e substitut : Mesdames Karine Forget et Martine Labelle. CE 19-20/002
8.	Comité de parents 8.1 Présentation du bilan de l'année précédente. 8.2 Élection d'un représentant et d'un substitut pour le comité de parents de la CSSMI	Monsieur Michel Levert fait une invitation pour le 3 octobre pour la présentation du bilan 2018-2019 du comité de parents. Ce même bilan sera exposé également sur le site de la CSSMI. Monsieur Francis LeQuellec se propose comme représentant et M. Benoit Lefebvre accepte d'être son substitut. Le président d'élection ne recevant aucune autre proposition, ils sont élus par acclamation. CE 19-20/003
9.	Organisme de participation parentale	Il n'y a pas eu de comité l'an dernier et personne ne se présente cette année. Il n'y aura pas d'OPP cette année.

10.	Période de questions	Les questions adressées à la direction concernent : • précisions sur les fonctions de la Fondation; • comment consulter les membres (communiquer avec la secrétaire de gestion avant tout).
11.	Levée de l'assemblée	Sur proposition de Mme Dominique Carrier appuyée par Mme Isabelle Gélinas, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 23. La proposition est adoptée à l'unanimité

La secrétaire,

Annie Létourneau